

Département de la Gironde.

Bordeaux, le 12 - octobre 1821.

Le docteur Revolat, Chevalier de l'Ordre
Royal de la Légion d'honneur, Membre du
jury médical du dép^{nt} de la Gironde, Médecin
en chef de l'hospice des aliénés de Bordeaux,
Se

O. Monsieur le Secrétaire général
de l'Académie Royale de Médecine de
Madrid &

Monsieur et très-honoré Confrère,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint,
pour l'Académie Royale de Médecine de
Madrid..... Manuscrits:

1.^o Histoire assez curieuse d'un lépreux,

2.^e l'observation très-récemment
recueillie d'un Mèlanc compliqué
de Symptômes apoplectiques.
—
imprimés.

1.^e l'éloge que je prononçai dans
la séance publique de la Société
Royale de médecine de Bordeaux,
en 1820, de feu le Docteur Caillaud
son ancien Secrétaire général.

2.^e mon ancienne traduction de l'opuscule
du Docteur Denman anglais, sur la
fièvre puerpérale. —

3.^e Ma traduction des observations
du Médecin Palloni italien sur la
fièvre jaune de Livourne, &c.

4^e une instruction sur le Claveau &

Veuillez, Monsieur et respectable
Confrère, être mon Organe auprès de la
Corporation Savante qui vous a si
justement revêtu de sa confiance pour
la direction de ses travaux.

Veuillez solliciter pour moi,
le titre honorable d'associé Correspondant,
auquel j'ajoute le plus grand prix, et
que, depuis longues années, j'étais jaloux
de Mériter.

Agreez aussi l'assurance de la
haute considération avec laquelle, Monsieur,
j'ai l'honneur d'être

Votre dévoué Confrère

Revotat
D. M. M. Pérez

15/1

Observation d'une lèpre tuberculeuse
éléphantine, adressée

à l'Académie Royale de
Médecine de Madrid—

Par le Docteur Revolat (Père)
chevalier de l'Ordre Royal de la Légion
d'honneur, Membre du jury médical du
Département de la Gironde, Médecin en
chef de l'hospice des aliénés à Bordeaux de
de D.

Bordeaux 10. octobre 1821.

[Signature]

1821

Parmi les différentes observations que
j'avais eu l'occasion de recueillir pendant
mon séjour de 1804 à 1811, à Nice, en
Piémont, sur plusieurs lépreux des deux
Saxes, la suivante me parut être la
plus intéressante, en ce qu'elle offrait un
exemple de lèpre tuberculeuse éléphantine,
aux deux membres inférieurs, et à un degré
plus considérable qu'on ne l'avait observé
depuis très-long tems en Europe.

Cette observation que j'avais chargée
M^r le Docteur Valentin de communiquer
aux Rédacteurs du Dictionnaire des Sciences
médicales, n'ayant pu être consignée dans
cet ouvrage que très-sommairement, comme
toutes celles fournies par d'autres médecins,
j'aimé à croire que, tracée avec tous ses

(*) an vingt-huit lignes, page 413.
fona originale.

Détails, elle présentera quelque intérêt à
Messieurs les Membres de l'Académie Royale
de Médecine de Madrid, à qui j'ai l'honneur
de l'adresser.

Pierre Faraut, Natif de St. André, à une
lieue de Nice, sur un coteau et à la gauche de
la grande Route de Nice à Turin, âgé de
cinquante ans (au mois d'Avril 1807), d'une
Stature élevée (cinq pieds sept pouces), d'un
tempérament sec et bilieux, avait la barbe,
les sourcils et cheveux noirs, l'œil un peu
hagard, le regard farouche, la voix naturelle,
la transpiration et l'haleine fétides... était d'un
grand appétit et faisait bien toutes ses
fonctions.

Un père, né au même pays et
de qui on avait quelque raison de
soupçonner qu'il avait pu hériter de la

maladie, s'était fixé à la Trinité, près
de son pays natal, où il exerçait la
profession de boucher, et mourut à l'âge
de quarante-huit ans, en 1774, à la
suite d'une chute d'un berceau-élévé.

La mère, saine et bien
constituée, était morte septuagenaire
en 1799.

Entretiens enseignerons que Pierre
Farand put me donner sur la santé
de son père, il se souvenait qu'agé de
seize ans environ à l'époque de la mort
de son père, il l'avait constamment vu
depuis qu'il avait pu le connaître, atteint
d'un large ulcère à la jambe gauche, et
que, malgré les remèdes multipliés mis
en usage pour le tarir, cet ulcère n'avait

jamais pu se cicatriser et avait,
successivement parcouru toute la jambe,
et se portant, d'une partie à l'autre,
sous les apparences d'une inflammation
érysiélateuse, et après un accès fébrile
de 36 à 48 heures, ainsi qu'il l'avait
observé sur lui-même pendant le développement
de la maladie.

il se souvenait également que les
deux frères aînés de son père avaient
toujours joui d'une bonne santé, et que l'un
d'eux était mort plus qu'octogénaire.

mais qu'une seule cadette de son père
avait toujours eu, comme lui, un ulcère
très-étendu à une jambe; que, malgré cette
infirmité, elle s'était mariée, avait eu une
fille affectée de la même maladie, et que
l'une et l'autre étaient mortes jeunes.

Pierre Faraut avait un frère et une
sœur, beaucoup plus jeunes que lui, de
petite stature et bien portants.

Voici les enseignements que me
donna sur les principales circonstances
de sa vie.

Né fort et vigoureux, il n'avait
eu, jusqu'à l'âge de quinze ans,
que la petite-vérole, la rougeole et
la coqueluche, maladies proprement dites
de l'enfance; —

à cette époque, il fut atteint
d'un érysipèle au tiers inférieur et interne
de la jambe gauche.

à cet érysipèle qui se termina par
suppuration, succéda un ulcère au-dessus
de la malléole interne, qui, dégénéré sans

Toute, ou par cette négligence si ordinaire
aux habitants des campagnes, ou par suite
d'un mauvais traitement, devint le principe
du Vice fideux qu'il ne put parvenir à
détruire, ni même à adoucir, une fois
qu'il ~~avait~~ ^{avait} acquis l'aspect et le volume dont
j'ai été à même de juger en 1809, et qui
n'avait pas varié depuis 18 à 20 ans.

Ainsi que l'ulcère de son père,
le sien s'était étendu à la suite de
plusieurs érysipèles successifs qui, accompagnés
d'une fièvre aiguë et de douleurs atroces,
s'étaient, tous, terminés par des phlétènes
et suppuration.

La jambe gauche avait été
la seule affectée pendant quinze ans.
La droite (à l'âge de 31 à 32 ans) fut
couverte de plusieurs érysipèles consécutifs,

et devant, comme l'autre, gonflée et
durcie par l'affection la plus, toutefois,
rien a jamais occupé que la moitié
de la cuisse gauche et la jambe en entier,
a toujours recouvert la moitié de la
cuisse gauche et la jambe en entier,
ainsi que je le ferai remarquer plus
particulièrement par un dessin
ébauché, après avoir donné quelques
détails rapides sur la vie de l'individu.

adonné à la culture des
champs jusqu'à l'âge de 24 ans,
Faraud embrassa alors la profession
de Pêcheur à Cannes et à Nice il se
attribuait les progrès que la maladie
fit en quelques années, dans sa
pénible et à l'eau de la Mer dans laquelle

il passait la plus grande partie
des jours et des nuits avec l'aubain
plus de raison, ajoutait-il, qu'il avait
rencontré en 1791, à Milan, un homme
à peu près de son âge, qui avait été
pêcheur de profession pendant son
adolescence, et qui se trouvait absolument
dans le même état que lui; dont la
maladie, comme la sienne, avait eu,
pour principe, un ulcère, et avait fait
les mêmes progrès; dont, en un mot,
les membres inférieurs étaient tellement
ressemblant aux siens, qu'en les considérant,
sans voir le reste du corps, on ne pouvait
que se méprendre. C'est en effet, lorsqu'il
était pêcheur, que la peau de ses pieds,
et de ses jambes ^{était} s'épaissit et durcit;
elle ^{était} devenue ridée, gercée, sillonnée, variqueuse,

écartillonnent devenus de poils, ainsi-
-qu'elle l'avait été de quel. ? qu'on en ad
diffère parant abandonne la profession
de pêcheur, dans le dessein de visiter
le monde et de chercher sa fortune.
il se faisait traiter dans toutes les
villes où il passait. Paris, Montpellier,
Milan, Mantoue, Rome, Naples, &c.
sont les principales qu'il parcourut
dans cette intention, à pied et sans
chaussure quelconque. (Circumstance
très-bien remarquable et vraiment difficile
à concevoir d'après la forme et le
volume de ses jambes et des pieds.
eût-on pu penser que, dans cet état,
parant put faire la conquête d'une

femme, et l'unir à elle par les liens
du mariage. Il se maria à l'âge de
trente trois ans, à Rome, avec une fille,
natif d'Alexandrie qui vivait encore
(en 1809) avec lui, âgée de 42 ans, et
jouissant d'une fort bonne santé. Il en
avait eu trois enfants qui, tous, étaient
morts avant leur 3^e ou 4^{ème} année.

Depuis l'invasion de la maladie
légère, Jacard avait eu une gonorrhée
bénigne, une gâle de courte durée, quelques
fièvres intermittentes de différents types,
dont la dernière ~~n'avait~~ ^{n'avait} ~~ceci~~ qu'après neuf
à dix mois de traitement, et une fièvre
catarrhale adynamique à laquelle il avait
failli succomber, à l'âge de 48 ans à l'hôpital
de Nice, et à la suite de laquelle pendant
plusieurs mois, il avait été hors d'état de

marcher, à raison de la chute de la
chaussure accoutumée, c'est à dire du
Cuir excessivement dur et de six lignes
au moins d'épaisseur qui recouvrait,
auparavant, la plante des pieds, et
qui s'était détachée en même temps que
l'épiderme des autres parties du corps
non blessées. peu à peu, la plante
des pieds s'était encore raffermie et
recouverte d'un nouveau cuir aussi dur
et aussi dur que le précédent, et
qui n'a jamais présenté de croûtes,
de gerçures et de caillies comme les
jambes. au mois d'avril, j'avais
assuré qu'il était assez fort et
capable d'entreprendre un nouveau
pèlerinage.

Une circonstance notable dans
le cours de son caravane, avait été
l'amputation du gros orteil de son
pied gauche, à Martou, en 1798, à
la suite d'un coup qu'il s'était donné
lui-même, en heurtant involontairement
avec la pointe du pied, une grosse
pierre solidement maintenue sur le
sol, et avec une telle force qu'il ne
put, à l'instant, le maintenir debout.

Les autres orteils, quoique
très-petits, apparemment à raison du volume
difforme des deux pieds, existaient encore.
Parard y avait, néanmoins, éprouvé
fréquemment de vives douleurs accompagnées
de rougeur et parfois de crasses qui
donnaient issue à un pus ichoreux.

les croûtes verruqueuses des jambes
se séchaient et tombaient sous forme
de larges écailles; elles se reproduisaient
ensuite assez promptement. quelques
unes étaient tombées depuis peu de
jours ^{de la jambe droite,} lorsque j'examinais la partie
qu'elles avaient recouverte était
rougeâtre et sensible.

il est à remarquer que
l'arane n'acquiesçait jamais cette
sensibilité dans les parties où se
trouvaient les croûtes. il se sentait
beaucoup mieux et était plus alerte
pendant l'hiver que durant l'été,
pourvu qu'il eut soin et la faculté
de se Vêtir convenablement. la
saison des chaleurs le fatiguait beaucoup,

Lorsque, surtout pour recueillir le
desquêtes, il avait ses jambes et
ses pieds, quelque recouverts d'un
pantalou de toile grossière, exposés
aux rayons directs du soleil, il se
formait alors des vésicules sur les
parties sillonnées et déjà gercées;
ces vésicules se rompaient et faisaient
place à de petites plaies qui exhalaient
une odeur fétide et occasionnaient de
la douleur; le malade ne les parait
qu'avec de la charpie; il en existait
encore une ouverte au dessous de la
malléole interne du pied gauche.

Le dessin, tracé ci après, suffira
pour donner une idée précise du
gonflement, du volume énorme et informe
des parties affectées de la lèpre.



il est facile de se représenter cette affection lépreuse occupant le pied droit et les deux tiers inférieurs, environ de la jambe droite; tandis qu'elle recouvrait la jambe et le pied gauche en entier, ainsi que les deux tiers de la cuisse, où se trouvait à la partie

moyenne, interne et un peu postérieure
le boulet de trois à quatre pouces de
largeur environ, qui augmentait
singulièrement le volume de la cuisse
et gênait la progression. Malgré
cette difficulté de la progression, et
la douleur qu'il ressentait à ce
boulet par la moindre compression,
Parad se croyait en état de faire
encore, à pied, une ou deux lieues, même
davantage.

la circonférence de la jambe droite,
vers les malléoles, était de vingt pouces,
celle du gras de jambe, du genou et du
tiers inférieur de la cuisse, où la peau
était naturelle, était de vingt-quatre
à vingt-cinq pouces.

la circonférence de la jambe gauche,
vers les malléoles, était de vingt-deux

à vingt-quatre pouces. Celle du milieu
de la jambe, ainsi que du jarret était
de trente à trente-deux pouces. Celle du
tiers inférieure de la cuisse était de
trente quatre à trente-cinq pouces, et
celle de la partie occupée par le
boudet était de quarante à quarante
deux pouces. Le pied gauche était
plus volumineux et plus difforme que
le droit. La peau de toutes les
parties lésées était de couleur
grisâtre et ressemblant exactement
au cuir de l'éléphant.

Ce cas d'éléphantiasis m'a paru assez
rare pour pouvoir fixer l'attention des
praticiens observateurs à qui j'ai l'honneur
d'en adresser la description.

Bordeaux, le 18. octobre 1821.

Revolat
de m. m.